

H-France Review Vol. 16 (December 2016), No. 285

Yan Brailowsky Y et Inglebert H., eds., *1970-2010, les sciences de l'homme en débat*. Nanterre : Presses Universitaire de Paris-Ouest, 2013. 489 pp. Annexes. 25,00€. ISBN 978-2-8401-6134-9.

Compte-rendu par Jean-Christophe Marcel, L'Université de Bourgogne.

Ce livre contient les actes d'un colloque, « Sciences humaines et sociales, 1970-2010 : Nanterre en débat », qui s'est tenu à Nanterre les 16 et 17 décembre 2010, à l'occasion des quarante ans de cette institution. Il se veut une tentative de synthèse pour réfléchir à la place des SHS dans le monde contemporain. Étant donné l'ampleur du thème, les contributions, comme on pouvait s'y attendre, mélangent des genres variés, allant du témoignage intellectuel, à l'état des lieux, en passant par les controverses et les avancées théoriques. À ce titre, elles sont hétérogènes et de qualité inégale.

Dans la première partie, intitulée « Engagements et paradigmes », on retiendra d'abord la contribution de Didier Eribon qui, sans surprise, se demande : « A quelles conditions une pensée peut-elle être critique ? », et entend faire revivre « l'héritage » des débats intellectuels des années 1960. Toute pensée critique est pour lui déterministe, et existe comme une pensée de l'immanence. Le principe du déterminisme consiste à mettre au jour les mécanismes plus ou moins cachés qui commandent le geste et la parole des agents sociaux, qui gouvernent leurs pratiques et leurs perceptions, tandis que celui de l'immanence consiste à poser que, si brutaux et puissants que soient les déterminismes, ils ne sont pas hors d'atteinte de la transformation sociale et de l'action politique. Une analyse pertinente des déterminismes implique alors de mettre à distance le « savoir » ou la « compétence » des acteurs, qui sont des illusions sur soi. Par exemple, la relégation des enfants des classes populaires dans des filières sans débouchés se double de l'idée fortement ancrée chez eux—les « dominés »—que cela correspond à leurs envies et à leur volonté. Il faut donc étudier les mécanismes par lesquels ils entérinent la domination qu'ils subissent. Ceci passe par un examen du rapport à l'école, qui définit le rapport à la famille et au milieu d'origine. Il doit se comprendre comme une exploration systématique de l'inconscient social tel qu'il est structuré par les appartenances de classe et le rapport différentiel au système scolaire. Si bien qu'à l'inverse de la psychanalyse, il faut désingulariser et désuniversaliser, désindexer la théorie et la pratique de toute référence aux transcendances, psychanalytiques ou politiques. Ainsi libérée, la pensée critique se lie aux questionnements que font naître les mouvements sociaux, qui se déploient selon une temporalité et un rythme propres. Les résistances aux mécanismes complexes de la domination se pensent donc dans l'hétérogénéité.

François Vatin ensuite, dans un texte intitulé « Économie versus Sociologie. Du moment marxiste au dialogue des disciplines (1970-2010) : le cas Nanterre », analyse les rapports épistémologiques entre économie et sociologie. Il aborde d'abord les relations entre les deux disciplines au cours de leur institutionnalisation (1839-1939). À cette époque, l'économie est « la » science sociale, et à sa marge, va se développer une pensée critique sur sa prétention à bien interpréter le social et à bien orienter la société (Comte, Durkheim, Marx). Traitant ensuite la période 1945-1980, Vatin se focalise sur le rôle de charnière, entre économie et sociologie, occupé par le marxisme en France, et qui devient une ressource pour les sciences sociales en fournissant un cadre d'analyse économique aux sciences sociales sans

toutefois jamais acquérir une position hégémonique dans le champ intellectuel français, y compris chez les économistes les plus hétérodoxes. La troisième partie analyse la configuration présente en s'appuyant sur le cas de Paris-Ouest. Quand le marxisme s'effondre en France dans le contexte d'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981 et de l'abandon d'une transformation en profondeur des institutions, économistes et sociologues vont se replier sur une définition méthodologique de la discipline, en rejetant, pour les seconds, le projet d'une théorisation globale. Cette conception est pensée comme une rupture avec des approches totalisantes comme le marxisme ou le durkheimisme. Et, paradoxalement, une sorte de « paix des ménages » se met en place entre sociologie et économie, mais elle a une heuristique faible, car elle ne favorise pas une compréhension d'ensemble du social. Du coup, depuis 30 ans, nombre d'économistes ont rejoint les rangs des départements de sociologie où ils ont pu poursuivre des travaux socio-économiques et donné une impulsion au renouveau de la réflexion en matière de ce qu'on appelle en France la « sociologie économique ».

Dans la deuxième partie, intitulée « Disciplines et indisciplines », on ne s'attardera que sur la communication de Ludovic Tournès : « L'histoire et les SHS (1970-2010) : des beaux jours de l'impérialisme aux incertitudes de l'interdisciplinarité », qui constate que, depuis les années 1970, l'histoire a perdu son aura intellectuelle, mais qu'elle est épistémologiquement en bonne santé. À la fin des années 1960, elle est dans une position hégémonique grâce à l'École des Annales, dotée du projet braudélien qui annexe les autres disciplines sous le paradigme de la longue durée, lequel va s'effondrer sous le coup de critiques venues de l'histoire (Paul Veyne), ou encore de la philosophie (Michel Foucault). Les historiens vont cesser de se concentrer sur de grands ensembles sociaux pour s'intéresser à des fragments analysés avec une focale grossissante sur l'articulation des différents niveaux de la réalité sociale. Ceci afin de mettre au jour la dimension construite du réel. Il en résulte une posture épistémologique dans laquelle de plus en plus d'historiens se reconnaissent pour faire le constat d'une triple historicité : celle des objets d'étude (qui sont des constructions et non des réalités objectives à « découvrir »), des sources (que l'historien construit), de l'historien lui-même (qui doit questionner sa démarche et sa propre situation). L'histoire est devenue dès lors à même de partager le même régime épistémologique avec la sociologie et l'anthropologie.

La troisième partie s'intitule « Transformations et remises en cause des disciplines ». La contribution de Michel Troper : « L'évolution de la théorie du droit (1970-2010) » est intéressante car elle offre une réflexion sur la science juridique qui, trop souvent, fait défaut dans ce genre de manifestation. Dans les années 1960, la théorie du droit est en position de faiblesse intellectuelle et institutionnelle en France ; elle est plus florissante dans les autres pays. Les causes de ce désintérêt trouvent leur origine dans la Révolution française, révolution menée en grande partie contre le pouvoir des juges, qui se bornent dorénavant à appliquer de façon quasi-mécanique, un idéal. Dans ces conditions, l'enseignement du droit devait être surtout technique, éloigné de toute préoccupation théorique. À partir des années 1960, le tableau change parce que commence à poindre une philosophie du droit d'inspiration positiviste, qui déplace la barrière entre le droit tel qu'il est, et tel qu'on voudrait qu'il soit. La science du droit est toujours pensée comme devant émettre des propositions de droit qui décrivent des normes, mais il est désormais admis que lesdites règles sont susceptibles d'être vraies ou fausses (plus ou moins conformes à un idéal de justice). En conséquence, la théorie du droit s'intéresse de plus en plus à des questions de fond, comme l'État, le pouvoir, les droits de l'homme, la propriété, la religion, ce qui conduit à remettre en cause la séparation entre droit et morale, et la rapproche en conséquence de la philosophie et des autres sciences sociales.

Dans la quatrième partie « Les faces-à-faces transatlantiques », sans doute la plus intéressante, on retiendra le texte de Lynn Hunt, qui donne un aperçu historique des *Cultural Studies*, nées entre les années 1970 et 1990, à la suite de l'essoufflement du marxisme, et du fonctionnalisme structural. S'inspirant du « poststructuralisme » et du « postmodernisme » de Foucault et Derrida, les *Cultural Studies* partent du postulat que les catégories sociales ne peuvent exister qu'à travers leurs représentations linguistiques et culturelles. Contre l'idée de l'influence prépondérante des facteurs

économiques et sociaux sur la culture et la vie mentale, les *Cultural Studies* soulignent le caractère irréductible et la logique séparée de la culture. Dans cette perspective, le défi est non de se cantonner à l'ontologie, mais de réfléchir à un niveau politique, car la culture, le langage, ou le discours, établissent des exclusions autant que des inclusions qui se prêtent à l'analyse politique, à l'image de la manière dont les femmes sont définies par rapport aux hommes ; les noirs par rapport aux blancs ; le colonisé par rapport au colonisateur etc. Ces catégories sont pensées comme étant formées par des systèmes instables d'interrelations créées par des valeurs culturelles changeantes : être noir par exemple, n'est pas une affaire de couleur de peau, mais plutôt une question du pouvoir de définition de la « blancheur ». Ce qui importe, c'est moins la catégorie sociale que les moyens culturels par lesquels la catégorie elle-même est construite. Or, en dépit, ou à cause de leur propagation, les *Cultural Studies* sont maintenant en crise, et ont perdu leur côté avant-gardiste. L'attaque contre les paradigmes régnants n'a pas introduit un nouveau paradigme pour les remplacer. Dans ce contexte, quel avenir pour les *Cultural Studies*? Le moment semble propice à une pensée critique de la mondialisation comme concept et processus, qui explorerait les conséquences de penser la mondialisation comme une donnée, c'est-à-dire se demander comment elle fonctionne en tant que catégorie d'analyse façonnée par des fonctionnements locaux de genre, de race, de classe, du moi et du corps.

Jacques Pouchepadass s'essaie, quant à lui, à présenter « Le postcolonialisme (1980-2010) » dont il entend faire le bilan. Quand les *Postcolonial Studies* apparaissent dans les années 1980, elles sont le fait d'une génération d'intellectuels radicaux, souvent originaires de pays du Sud, établis comme chercheurs dans les universités des pays développés, notamment dans les départements d'études littéraires où grandit alors la vague de la *French Theory*, et baignant dans un climat intellectuel postmoderniste. Elles ont en commun une aversion pour les discours, à la fois réifiantes et hiérarchisants, sur les sociétés et les cultures du reste du monde, qui imprègnent les esprits en Occident depuis l'époque coloniale. Elles remettent en cause l'idéologie libérale et moderniste que les élites nationales des pays ayant acquis leur indépendance avaient empruntée à l'Occident colonisateur, et retournée contre lui. À titre d'exemple, on peut citer le travail d'Homi Bhabha, qui développe une pensée influencée par l'analyse gramscienne de la domination et qui éclaire les ambiguïtés, les ambivalences, les influences réciproques, voire les formes d'interdépendance caractérisant les rapports entre colonisateur et colonisé, y compris dans les rapports de subversion que les dominés opposent aux dominants. Le maître-mot est l'hybridité, c'est-à-dire le caractère trouble et labile de toute identité. L'activité critique consiste à se pencher sur les dispositifs symboliques légitimant qui ont assuré dans la durée le consentement des colonisés d'hier et des dominés d'aujourd'hui. Néanmoins, ce propos critique générationnel n'a pas donné naissance à une école de pensée homogène, présentant une uniformité des méthodes et des parcours, parce qu'il relève d'une pensée multiple et en perpétuel mouvement. Alors, quel est l'avenir des *Postcolonial Studies*? La place grandissante que tiennent les études postcoloniales sur les diasporas et les formes du cosmopolitisme, montrent que ces études tournent de plus en plus autour de l'idée d'un nouvel « humanisme planétaire », qui recoupe les *Globalization Studies*. Dans ce champ, la littérature ne représente plus qu'un élément parmi d'autres au sein d'une constellation de phénomènes culturels tels que le cinéma, les arts visuels, la cuisine, la danse, le cricket...

De la cinquième partie, « Des sciences humaines et sociales en crises? », on retiendra surtout la contribution de J-L Amselle : « Diversité culturelle et mondialisation : uniformisation ou production de la différence? ». L'auteur entend, en prenant l'exemple de son travail de terrain effectué au Mali chez les Peul, les Bambara et les Malinké, déconstruire les notions d'ethnie, de culture et d'identité, afin de sortir les théories de la globalisation du piège de « l'entropie », qui suppose un référent à partir duquel on pense le « degré » de mélange des cultures.

La sixième partie aborde la délicate question du « curseur culture/nature aujourd'hui » qui, à vrai dire, n'apporte rien de franchement neuf. On retiendra surtout le texte de Sophie Blanchy : « Nature et culture en anthropologie », qui, en partant de Durkheim, Mauss, et Haudricourt pour aboutir à Descola et Latour, retrace le parcours intellectuel qui a permis d'aboutir à la reconnaissance de la pluralité des

couples « nature/culture », ce qui témoigne d'un effort croissant pour repenser différemment les relations entre humains et non humains mises au jour dans nos pratiques comme dans celles des autres.

Dans la septième partie, « Perspectives académiques aujourd'hui », la contribution de C. Charle : « Histoire et histoires : par-delà les nations, comparaisons et frontières » tranche avec les autres. Comparant deux bilans des recherches historiques publiés à quinze ans d'intervalle (1995 et 2010), l'historien constate que le discours révèle toujours un enfermement autoréférentiel « gallo-centré » : la place faite aux autres sciences sociales est ténue, les contributions des auteurs étrangers aussi. Règne un manque d'ouverture sur les approches qui cherchent à s'affranchir des découpages traditionnels, ou qui proposent des méthodes transversales et comparatives. Or, cette pesanteur intellectuelle est doublée par des obstacles institutionnels qui ne sont guère favorables à une innovation que, pourtant, l'historiographie française appelle de ses vœux depuis le « tournant culturaliste » impulsé par les travaux de Maurice Agulhon, Roger Chartier, Alain Corbin ou Daniel Roche. À ces obstacles vient s'ajouter la « Guerre des étiquettes », qui oppose les spécialistes d'histoire médiévale et d'histoire moderne à la pointe de ces visions larges de l'enquête historique (à l'image de pères fondateurs comme Bloch et Braudel), aux spécialistes d'histoire contemporaine plutôt hostiles aux études comparatives. Ces querelles contribuent à l'affaiblissement des propositions des historiens qui cherchent à sortir de l'histoire dominante nationale et locale, et elles nourrissent une nouvelle « crise de l'histoire », qu'on peut caractériser par la fin des « grands récits » et l'absence d'un paradigme dominant. Quelques notes optimistes permettent néanmoins de penser notre capacité à sortir de cette ornière. La demande d'histoire reste forte, notamment hors du champ académique, où il est possible de pratiquer et de diffuser de nouvelles démarches. Les programmes de concours ont permis au discours historique de se moderniser et d'introduire des regards comparatifs et transnationaux. Enfin, l'histoire transversale et transnationale a un avenir car elle a une vertu heuristique pour intervenir dans les débats publics. Les compétences de comparatistes seraient bienvenues pour éclaircir les biais d'interprétation qu'on trouve dans le classement Shanghai par exemple ou l'enquête PISA.

La huitième et dernière partie, « Approches transdisciplinaires », essaie d'apporter un regard surplombant. Pierre Livet propose une approche par l'épistémologie en traitant de la question : « Ontologie et sciences sociales ». Il part du constat selon lequel les sciences sociales ne se préoccupent pas souvent de savoir sur quelles ontologies elles travaillent, c'est-à-dire les identités dont elles parlent et sur lesquelles portent leurs propositions. Si bien que, comme dans le cas de la théorie de la décision des économistes, elles travaillent sur des ontologies bancales et qui s'ignorent. L'auteur explique que notre approche épistémique comme notre ontologie ne prennent sens qu'au sein de nos modes d'accès aux êtres, modes d'accès qui sont eux-mêmes des modes d'être. Car on ne peut accéder, en sciences sociales, qu'aux êtres avec les propriétés desquels nos processus épistémiques et pratiques sont accordés : ce qui veut dire qu'on doit partir des contraintes et du fonctionnement effectif de ces processus pour avoir une idée—même indirecte—des propriétés de ces êtres. Les êtres sociaux sont dès lors des virtuels qui peuvent avoir pour ancrage d'autres virtuels, et ceci en cascade. Le groupe par extension se représente par la superposition d'activités différentes, mais, ces superpositions sont virtuelles, puisque les gens ne peuvent pas accomplir deux activités différentes. Ce sont ainsi ces relations entre virtuels qui structurent nos sociétés. Ce statut ontologique des êtres sociaux pris en tant que tels peut présenter une nouveauté ontologique par rapport à l'idée communément admise que tout être est en même temps un « être ».

Dans une veine quelque peu similaire, Hervé Inglebert interroge « Quel type d'unité pour les sciences humaines et sociales ? », dans la mesure où l'unité des SHS n'est pas une évidence. En effet, la science de l'humain n'existe pas parce que les données excèdent les concepts devant les structurer. Tout au plus peut-on « lister » des SHS, mais le problème de l'unité d'une telle liste demeure. La diversité des méthodes et des paradigmes, ainsi que la pluralité des découpages et des domaines aboutissent en effet à l'impossibilité d'énoncer une liste fixe et consensuelle des SHS. Elles forment en effet une collection historique occidentale de savoirs particuliers, qui se développe, se redéfinit et se modifie au fil du temps.

Tout au plus peut-on définir un objet formel de cette unité qui est l'humain, c'est-à-dire un être vivant, social et pensant, inclus dans les logiques de la vie, de la pensée, de la sociabilité, une abstraction associée à une triplicité. Dans ce triptyque, le vivant est souvent distingué du social et de la pensée, qui la plupart du temps sont considérés comme représentant plus l'humain que le vivant. Mais, si les SHS étudient leurs deux dimensions traditionnelles, elles ne peuvent prétendre à dire la vérité sur l'humain, et si elles veulent parler de l'humain, elles doivent intégrer certaines données portant sur le vivant et l'extrahumain. Au final, il faut se résoudre à accepter que le savoir sur l'humain forme une collection et pas un ensemble, ce qui n'exclut ni la régularité, ni les structures, qui fondent une scientificité propre aux SHS. Et, si la tentation du réductionnisme est à rejeter, il faut éviter d'exclure un apport des sciences extérieures, tout en investissant la dimension biologique de manière sociale et culturelle. On peut même aller plus loin et réfléchir à une définition élargie du social qui engloberait les particularités pouvant être partagées avec d'autres espèces non-humaines.

Au final, il ressort de ces analyses que les sciences de l'homme n'ont pas de paradigme unificateur, progressent en ordre dispersé, mais ont dressé entre elles des ponts qui les enrichissent. Le lecteur tenace trouvera probablement dans ce panorama hétéroclite de quoi éveiller son intérêt.

LISTE DES ESSAIS

Hervé Inglebert et Yan Brailowsky, « Avant-propos »

Étienne Balibar, « Que devient la théorie ? Sciences humaines, politique, philosophie (1970-2010) : réflexions et propositions »

Didier Eribon, « À quelles conditions une pensée peut-elle être critique ? »

François Vatin, « Économie versus Sociologie. Du moment marxiste au dialogue des disciplines (1970-2010) : le cas de Nanterre :

Ludovic Tournès, « L'histoire et les SHS (1970-2010) : des beaux jours de l'impérialisme aux incertitudes de l'interdisciplinarité »

Anne Volvey, « Le terrain transitionnellement : une transdisciplinarité entre géographie, art et psychanalyse »

Bruno Théret, « L'évolution des théories économiques dominantes à partir des années 1970 : une approche à partir de la place que la monnaie y tient »

Michel Troper, « L'évolution de la théorie du droit (1970-2010) »

John Goldsmith, « Le tournant cognitif et les sciences du langage »

Pierre-Yves Balut, « De l'anthropologie clinique, ou de la sagesse de l'indiscipline »

Michèle Riot-Sarcey, « Le genre en histoire : une question de méthode »

Yve-Alain Bois, « Une nouvelle donne en histoire de l'art (1970-2010) »

Jacques Pouchepadass, « Le postcolonialisme (1980-2010) »

Bruno Racine, « Les sciences sociales, le numérique et l'Internet »

Bernard Lacroix, « Les sciences politiques au cœur du maelström »

Jean-Loup Amselle, « Diversité culturelle et mondialisation : uniformisation ou production de la différence ? »

Iégor Reznikoff, « Le déterminisme et le libre arbitre aujourd'hui »

Hervé Regnauld, « Écologie, géographies (physique et humaine) : entrelacements conceptuels et irritations de surface »

Sophie Blanchy, « Nature et culture en anthropologie »

Daniel Andler, « Le naturalisme est-il l'horizon scientifique des sciences sociales ? »

Marie-Claude Maurel, « Les sciences humaines et sociales : un paysage en recomposition »

Jean-Michel Roddaz, « Le contexte européen de la recherche en sciences humaines et sociales »

Christophe Charle, « Histoire et histoires : par-delà les nations, comparaisons et frontières »

Pierre Livet, « Ontologie et sciences sociales »

Claude Blanckaert, « L'apport de l'histoire des sciences de l'Homme à la compréhension des sciences humaines et sociales »

Hervé Inglebert, « Quel type d'unité pour les sciences humaines et sociales ? »

Tzvetan Todorov, « Les sciences humaines et sociales, un regard rétrospectif »

Jean-Christophe Marcel
L'Université de Bourgogne
jean-christophe.marcel@u-bourgogne.fr

Copyright © 2016 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.